

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008

Publication : 07/05/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-4-8-3  
Séance du vendredi 25 avril 2008

### **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES (PROGRAMME E052) : INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE ANNEE 2008 (TROISIEME LISTE)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6 - 2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2008/I-8e/02 du Conseil Général du 13 décembre 2007, relative à la politique des Actions Educatives en 2008,
- VU la délibération n° 2008/I-1e/01 du Conseil Général du 14 décembre 2007 fixant le budget primitif du Département pour 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Education et des Transports Scolaires,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve la troisième liste du programme 2008 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 6 647€, conformément au tableau figurant en annexe au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 21 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Adopté  
voix contre  
abstentions

Rémy WITH